

**ARRÊTÉ DEP-2024-093 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE – OPTION A : ANIMATION
ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat métiers du commerce et de la vente – option A : Animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2024 dans l'académie de Paris, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Hanane KHERCHOUCHE, enseignante

Enseignants :

Madame Charlotte HILDERAL TIDJANI

Monsieur Francis BAYORO

Madame Nathalie MERIAN

Monsieur François RAFFENEL


Professionnels :

Madame Yamina BRUN

Monsieur Maxime DEGBO

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER